

AIGONDIGNE

Nombre de membres :

- En exercice : 27
- Présents : 21
- Votants : 26
- Procuration(s) : 5
- Absent(s) excusé(s) : 6
- Absent(s) :

DEL 2021_082

L'an deux mil vingt et un, le 20 du mois de juillet à 20h00, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes de Mougou, place de la Mairie, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : Aimon Céline, Audé Laurent, Baumgarten Christian, Biraud Vanessa, Bourdier Christine, Cousset Alain, Daguts Karine, Didier Emilien, Dobirot Philippe, Dumortier Roselyne, Garnier Céline, Gomes-Teixeira François, Guillorit Mikhaël, Guillot Sandrine, Hipeau Gaëlle, Le Bars Arlette, Lecullier Lysiane, Magne Didier, Martinez Olivier, Melin Nicole, Noizet Michel, Rivault Pierre, Rouxel Patricia, Texier Fernando, Thibault Evelyne, Trochon Patrick, Zapata Laurie.

Excusé(e)s et pouvoir(s) : DAGUTS Karine à LECULLIER Lysiane, RIVAULT Pierre à MAGNE Didier, BAUMGARTEN Christian à Patricia ROUXEL, HIPEAU Gaëlle, THIBAUT Evelyne à Vanessa BIRAUD, Michel NOIZE à Alain COUSSET

Date de convocation : Le 13 juillet 2021

Date d'affichage : Le 13 juillet 2021

Secrétaire de séance : Lysiane LECULLIER

Fait à Aigondigné,
Le 20 juillet 2021
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme

Délibération 2021_082 : FINANCES

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION APPEL A PROJET « ALIMENTATION LOCALE ET SOLIDAIRE »

Madame le Maire expose l'appel à projet 2021 « alimentation locale et solidaire » avec une enveloppe de 210 000 € allouée au département des Deux-Sèvres ouvert jusqu'au 31 juillet 2021. Les projets présentés devront permettre le développement de l'accès aux produits frais et locaux pour les personnes précaires ou isolées.

Exemple de financement possible : création de marchés de producteurs ou implantation de casiers alimentaires dans des zones peu équipées en commerces alimentaires et/ou pour des personnes n'ayant pas facilement accès aux transports en commun.

Madame Le Maire présente le projet pour la commune avec l'achat de Tivolis de type stand qui pourraient être disposés autour du kiosque sur la place de la Gasse à Mougou.

Le montant du devis est de 29 684.52€

DEPENSE		RECETTE	
Achat tivolis	29 684.52€	Subvention appel à projet alimentation locale et solidaire	23 978.02 €
Banderoles	288 €	Autofinancement	5 994.50 €
TOTAL TTC	29 972.52€	TOTAL TTC	29 972.52 €

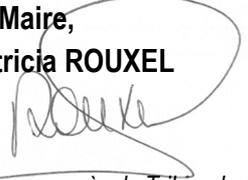
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :

- Décide du projet d'achat de tivolis d'un montant de 29 684.52€ et de banderoles d'information pour un montant de 288 € TTC soit un total de 29 972.52 €
- Sollicite l'aide au titre de l'appel à projet « alimentation locale et solidaire »

- Approuve le plan de financement ci-dessus
- Dit que les crédits sont inscrits au budget
- Autorise Madame le Maire à signer tout acte y référent.



Le Maire,
Patricia ROUXEL



Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le :

Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État